

SOUTENEZ LA FORMATION DES TALENTS DONT VOTRE ENTREPRISE A BESOIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025
UFR INFORMATIQUE

QUI SOMMES-NOUS ?

PROJETS (INVESTISSEMENTS, INITIATIVES) RÉALISÉS ET/OU PRÉVUS GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Achat d'un nouveau serveur offrant une importante puissance de calcul permettant de s'ouvrir au machine learning et aux blockchains

Renouvellement d'un serveur de services Git

Achat d'un nouveau robot NAO pour les projets pédagogiques

Acquisition de matériels pédagogiques (tablettes, robots Lego et Edison) pour la Fête de la Science



1 065
étudiantes
et étudiants



120
enseignantes chercheuses
et enseignants chercheurs
(hors ATER)



72
doctorantes
et doctorants



30
chercheuses et chercheurs



88,9%
d'entreprises privées
employeurs



10
personnels
techniques
et administratifs



375
diplômées et diplômés
de licence et master
en 2022



96,2%
taux d'insertion
professionnelle
des masters 2 (à 30 mois)

Plus qu'un outil en constante évolution qui modifie profondément notre société, l'informatique est une discipline scientifique à part entière. L'UFR Informatique de l'Université Paris Cité a été créée dès 1985 au sein de l'université Paris Diderot et participe depuis à la formation pleine et entière en informatique des étudiantes et étudiants, de la première année de licence jusqu'au doctorat. Les objectifs des enseignements de la mention « Informatique » de la licence et du master « Informatique fondamentale et appliquée » sont de dégager les concepts fondamentaux du domaine en les adossant à une mise en application. Notre but est de former ainsi des étudiantes et étudiants qui sauront s'adapter aux évolutions de l'informatique tout au long de leur vie professionnelle.

L'Institut de Recherche en Informatique Fondamentale de l'UFR Informatique (IRIF) jouit d'une réputation internationale de premier plan. Il participe de manière active au développement de la discipline et constitue une pépinière de jeunes chercheurs et chercheuses dont la participation aux enseignements est précieuse.

La Formation et la Recherche de l'UFR Informatique s'appuient sur un laboratoire de recherche dédiée mais aussi une plateforme de ressources informatiques, 39 chercheurs et chercheuses et 49 enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses (hors ATER).

PRINCIPALES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

LICENCE INFORMATIQUE

- Parcours Informatique Générale
- Parcours formation interuniversitaire en informatique ENS Paris
- Parcours double licence Informatique/Mathématiques
- Parcours double licence Informatique/Biologie
- Parcours double licence Informatique/Japonais

DOMAINES MÉTIERS

- Architecte logiciel
- Développeuse/développeur de logiciel
- Administratrice/administrateur système et réseaux
- Responsable système d'information
- Data scientist
- Experte/expert en sécurité informatique

Outre ces activités propres, la licence prépare à l'entrée aux différents parcours de master informatique et aux métiers correspondant.

COMPÉTENCES ACQUISES

Acquisition des bases fondamentales de divers domaines de l'informatique, notamment :

- Programmation impérative, fonctionnelle et orientée objet
- Algorithmique : développement et évaluation d'algorithmes
- Bases mathématiques pour l'informatique
- Systèmes d'exploitation
- Réseaux, services Internet et techniques web
- Science des données et systèmes d'information
- Cryptographie et sécurité

En choisissant l'UFR Informatique de l'Université Paris Cité comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage, vous nous permettez de poursuivre nos efforts pour faire de l'enseignement universitaire en informatique une voie d'excellence dès la licence. La confiance que vous nous témoignez nous permet de soutenir nos actions pour nos étudiantes et étudiants, vos futures collaboratrices et collaborateurs. Je m'associe aux étudiantes et étudiants et aux équipes pédagogiques pour vous adresser nos plus chaleureux remerciements.

Carole Delporte
Directrice de l'UFR d'Informatique

SOUTENEZ LES SCIENCES ET LA PROFESSIONNALISATION

EN AFFECTANT VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UFR INFORMATIQUE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES OU À UNE DE SES FORMATIONS.

La Faculté de Sciences allie sciences expérimentales et sciences exactes, recherche fondamentale et appliquée. Elle dispose de possibilités exceptionnelles de développement de son offre de formation, avec un éventail de formation unique dans Paris Intramuros. Elle dispose d'une très grande richesse disciplinaire à l'image de ses neuf composantes :

ÉCOLE D'INGÉNIEUR DENIS DIDEROT (EIDD)

IUT DE PARIS PAJOL

UFR SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES

UFR SCIENCES DU VIVANT

UFR CHIMIE

UFR INFORMATIQUE

UFR MATHÉMATIQUES

UFR MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

UFR PHYSIQUE

Elle conjugue ainsi des formations généralistes en sciences (Mathématiques, Informatique, Chimie, Physique, Biologie...) et des formations technologiques avec un IUT reconnu nationalement dans les secteurs de l'industrie et de la santé ainsi qu'une école d'ingénieur liant interdisciplinarité, recherche et professionnalisation.

Son offre de formation professionnalisante construite en partenariat avec les entreprises est attractive et en phase avec les enjeux économiques et sociétaux. Elle cible des domaines tels que les énergies, les défis environnementaux, l'informatique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé connectée, la recherche clinique, le génie biologique, la biotechnologie et la microbiologie industrielle, l'instrumentation biomédicale, les techniques d'analyse physico-chimique ou encore l'ingénierie de plateforme.

La formation et la recherche de la Faculté de Sciences de l'Université Paris Cité s'appuient, entre autres, sur 3 450 chercheuses et chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, plus de 100 partenaires industriels, plus de 200 intervenantes et intervenants professionnels et également sur 30 plateformes scientifiques et technologiques (génomique, analyse chimique, impression 3D...).

NOS AMBITIONS

LA FACULTÉ DE SCIENCES A SIX OBJECTIFS MAJEURS

- Assurer une formation initiale d'excellence en partenariat avec tous les acteurs économiques
- Développer l'apprentissage en répondant avec les entreprises aux enjeux de demain
- Favoriser l'entrepreneuriat de ses étudiants et étudiantes en les accompagnants à travers des appels à projet
- Préparer ses étudiants et étudiantes à l'ouverture à l'international
- Permettre le développement d'actions de conseils et de transferts de technologie
- Mettre en synergie sciences, culture et société

NOS AXES STRATÉGIQUES

INTERDISCIPLINARITÉ DES FORMATIONS

La Faculté de Sciences propose des formations adaptées aux enjeux fortement pluridisciplinaires d'aujourd'hui et de demain pour les étudiantes et étudiants et les professionnelles et professionnels en activité. Dans cet objectif, elle favorise la création de formations interdisciplinaires.

INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

La Faculté de Sciences initie et accompagne les projets de pédagogie innovante ; elle participe activement à des réflexions et actions avec les entreprises pour promouvoir de nouvelles formations en apprentissage.

OUVERTURE SUR LE MONDE

La Faculté de Sciences bénéficie de nombreux partenariats avec des universités internationales grâce auxquels étudiantes, étudiants et personnels peuvent bénéficier de mobilité et de projets de recherche et de pédagogie conjoints. Elle est membre de Circle U, qui rassemble les universités d'Oslo et d'Aarhus, l'Université Humboldt à Berlin, l'Université de Belgrade, le King's College de Londres, l'Université Catholique de Louvain et l'Université Paris Cité. À travers cette alliance, labellisée Université européenne, elle permet à ses étudiants et étudiantes de bénéficier de stages ou d'échanges de semestres dans des conditions d'encadrement de qualité.

« En choisissant de diriger votre solde de taxe d'apprentissage vers les formations en Informatique de la Faculté de Sciences, vous investissez dans un partenariat stratégique qui vous permet non seulement de bénéficier de compétences de pointe et d'une excellence académique pour former et développer vos collaborateurs actuels et futurs, mais elle ouvre également la voie à une collaboration étroite avec les chercheuses et chercheurs en Informatique.

En affectant ces fonds à nos programmes, vous participez activement à la dynamique d'innovation et de recherche qui caractérise notre institution. Vous soutenez ainsi les transferts de technologie en facilitant votre accès à l'expertise de nos chercheuses et chercheurs, favorisant ainsi une synergie entre le monde académique et votre secteur d'activité.

En outre, je vous invite à aller au-delà du simple soutien financier en vous engageant activement dans la formation de nos étudiantes et étudiants. Votre implication en tant qu'intervenant professionnel dans nos enseignements permettra d'enrichir leur expérience académique en les exposant aux défis et aux opportunités du monde professionnel. De même, en offrant des contrats d'apprentissage ou des stages, vous offrez à nos étudiantes et étudiants une véritable immersion dans le monde du travail.

Votre engagement envers nos formations d'Informatique ne se limite pas à un simple acte de soutien financier. Il représente une véritable collaboration stratégique qui bénéficie à la fois à votre entreprise et à notre institution en favorisant l'innovation, le transfert de connaissances et la formation des talents de demain. »

Maximilien Cazayous

Doyen de la Faculté de Sciences



12 100
étudiantes
et étudiants



50
laboratoires de recherche
reconnus au niveau
international



80 %
taux d'insertion
professionnelle
des licences
professionnelles
(à 30 mois)



+ DE 50
formations
continues



200
accords d'échanges
et de collaborations
avec des instituts
internationaux



94 %
taux d'insertion
professionnelle
des master 2
(à 30 mois)



+ DE 400
contrats
d'apprentissage



100 À 200
bourses d'aide
à la mobilité internationale
étudiante par an

COMMENT AFFECTER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ ?

VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2024 sur la DSN 2025
(exigible le 5 ou le 15 mai 2025)

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22574>

CHOISISSEZ L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

1.

À partir du 26 mai 2025, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA :

<https://www.soltea.gouv.fr>

2.

Trouvez l'Université Paris Cité

par sa dénomination

ou son numéro de Siret : 130 025 737 00011

3.

Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage :

<https://u-paris.fr/taxe-apprentissage>

4.

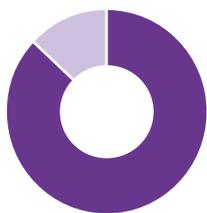
Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'Université Paris Cité, à l'une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à l'Université Paris Cité les montants collectés.

SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT

> sur votre espace sécurisé soltéa

<https://www.soltea.gouv.fr>



RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Représentant 0,68 % de la masse salariale 2024

87% Part principale de la TA (versée aux CFA) perçues par les URSSAF depuis janvier 2022 (soit 0,59 % de la masse salariale)

13% Solde de la TA perçu par les URSSAF (soit 0,09 % de la masse salariale 2024)

Contacts

UFR Informatique

Thomas Béraud, responsable administratif : thomas.beraud@u-paris.fr

Carole Delporte, directrice de l'UFR : carole.delporte@u-paris.fr

taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à l'Université Paris Cité

u-paris.fr/taxe-apprentissage

Direction des études, de la formation et de l'innovation pédagogique

Campus Saint-Germain-des-Prés - 8^e étage

45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

01 76 53 46 30





ILLUMINONS LE MONDE DE DEMAIN

ENLIGHTEN THE FUTURE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*